

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Politique :** *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 474

**Commission :** Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 181143

**Direction en charge :** Commerce et Artisanat

**Objet :** Jeu concours organisé par la Ville de Saint-Etienne pour élire le plus beau chalet de Noël -  
Validation du principe d'organisation et du règlement - Approbation

**Président :** M. Gaël PERDRIAU, Maire

**Date de convocation du conseil :** 16/11/2018

**Compte rendu affiché le :** 27/11/2018

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 59

**Présents :**

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME (Présent à partir de la question n°9 du projet de l'ordre du jour.), Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Florent PIGEON (Présent jusqu'à la question n°73 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER (Présent jusqu'à la question n°44 du projet de l'ordre du jour.)

**Absents-Excusés :**

Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT (pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME, Pouvoir jusqu'à la question n°14 du projet de l'ordre du jour.) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.) M. André FRIEDENBERG (pouvoir à Mme Nadia SEMACHE) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

**Absents :**

M. Lionel SAUGUES

<p><b>Politique :</b> <i>Une ville animée, une ville aimée.</i></p> <p><b>Commission :</b> Aménagement - Urbanisme - Economie</p> <p><b>Direction en charge :</b> Commerce et Artisanat</p> <p><b>Objet :</b> Jeu concours organisé par la Ville de Saint-Etienne pour élire le plus beau chalet de Noël - Validation du principe d'organisation et du règlement - Approbation</p>	<p>Délibération n° : 474</p> <p>Dossier : 181143</p>
--	--

**□ Rappel et Références :**

La municipalité, dans le cadre de son plan de mandat, a inscrit l'animation de la Ville et le soutien au commerce de proximité comme un axe fort de lien social et d'attractivité du territoire.

A cet effet, les fêtes de fin d'année sont une période importante pour les stéphanois et les commerçants de la commune.

Ainsi, les élus accordent chaque année une attention toute particulière aux animations et initiatives d'origine municipale, commerciale et associative déployées à l'occasion des fêtes de Noël pour permettre aux habitants et à l'ensemble des clients et usagers du co ur de ville et des quartiers de passer un agréable moment à Saint-Étienne.

**□ Motivation et Opportunité :**

Dans cette optique et afin de favoriser l'activité et la visibilité des commerçants des chalets et des boutiques, la Ville de Saint-Étienne souhaite mettre en place un jeu concours pour élire le plus beau chalet de Noël.

La présente délibération a ainsi pour objectif de faire valider le principe de ce jeu concours et son règlement qui sera déposé chez un huissier.

**□ Contenu :**

Chaque année, les commerçants et exposants du marché de Noël de la Ville de Saint-Étienne attachent une attention toute particulière à la qualité de la décoration de leurs chalets.

Pour récompenser et pour encore mieux stimuler leur créativité, la Ville propose, pour l'édition 2018 du marché, d'élire le plus beau des chalets.

Pour prendre part au jeu concours, chaque participant devra se rendre sur la page Facebook de la Ville de Saint-Étienne et "liker" la photographie du chalet présélectionné qu'il souhaite voir remporter.

La dotation est composée :

- pour les votants : de 10 chèques cadeaux de 30 € chacun offerts par "Sainté Shopping", à valoir dans les boutiques adhérentes à l'association. Ils seront attribués à 10 gagnants tirés au sort.
- pour le commerçant ou exposant du chalet ayant obtenu le plus de "like" : un trophée et un chèque de 500 €

La participation au jeu concours sera gratuite, sans obligation d'achat et possible du jeudi 6 décembre 2018 à 10h00 au mardi 18 décembre 2018 à 10h00.

**□ Maîtrise d'ouvrage :**

**□ Point Financier :**

- o Coût total investissement TTC : dont TVA :
- o Coût total annuel fonctionnement TTC : 750,00 € Chapitre 011 dont personnel mis en oeuvre :  
article 6238

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
<b>Investissement</b>						
<b>Fonctionnement</b>	750 €					
dont personnel						

supplémentaire						
dont prestations particulières						

**□ Proposition :**

Il est proposé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver le principe d'organisation et le règlement de ce jeu concours, tel qu'il est joint en annexe à la présente délibération.

<b>Décision :</b> Proposition adoptée	<b>Imputation budgétaire</b>
<b>Résultat du vote :</b> 56 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	<b>Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée</b>
	<b>Pascale LACOUR</b>